

rants au titre d'officier de santé de la marine royale, de produire un diplôme de bachelier ès-lettres. Quoi qu'il en soit, nous avons fait en sorte que les médecins de la marine trouvassent dans ce résumé une espèce de *Manuel législatif* et chronologique sur la matière. Malgré cette insuffisance, nous croirons avoir atteint notre but si nos confrères peuvent retirer quelques avantages de cet *essai* sur l'histoire d'un art dont le lustre naissant présage d'utiles et glorieuses destinées.

PREMIÈRE PARTIE.

MÉDECINE NAVALE,

OU

NOUVEAUX ÉLÉMENTS

D'HYGIÈNE, DE PATHOLOGIE ET DE THÉRAPEUTIQUE

MÉDICO-CHIRURGICALES,

A L'USAGE DES OFFICIERS DE SANTÉ DE LA MÉRINE DE L'ÉTAT
ET DU COMMERCE.

PREMIÈRE PARTIE.

HYGIÈNE NAVALE.

AVANT-PROPOS.

« Ce que j'opine, quel qu'il soit, c'est pour
» déclarer la mesure de ma vue, non la mesure
» des choses. » (Montaigne.)

Il est deux manières de procéder dans les sciences : l'une
pratique, exposant les objets dans l'ordre avec lequel ils

viennent s'offrir aux sens, l'autre *dogmatique* basée sur la connaissance préalable de certains phénomènes capitaux, de certaines lois primordiales, le plus souvent occultes, et subissant les révolutions des théories. Cette dernière se décore ambitieusement du titre exclusif de méthode *philosophique*; nous réclamons pour l'autre la qualification de *naturelle*, et c'est celle dont nous ferons choix dans l'exposition des principes de l'*hygiène navale*.

Le premier motif dont nous croyons pouvoir nous autoriser, est que nous écrivons pour de jeunes praticiens qui demandent surtout qu'on leur facilite les recherches; le second est que notre sujet ne nous paraît pas se prêter à l'ordre physiologique adopté dans ces derniers temps. Tout le monde connaît la lumineuse classification développée par Hallé qui, procédant pour ainsi dire du simple au composé, et de la superficie au centre, examine d'abord le *sujet*, puis ce qu'on appelle les *matières* de l'hygiène, en commençant par l'étude de l'homme, puis passant à celle des objets qui l'environnent (*circum fusa*), de ceux qui lui sont appliqués (*applicata*), de ceux qu'il s'ingère (*ingesta*), des exercices auxquels il se livre (*gesta*), des produits de ses actes organiques (*excreta et retenta*), enfin des opérations les plus intimes de l'économie, celles de la sensibilité et de l'intelligence (*percepta*).

Cependant, il y a déjà plus de trente ans qu'un médecin doué d'un esprit de haute portée, Moreau de la Sarthe, avait senti que cette division matérielle n'était pas en rapport avec la dignité de l'espèce, et qu'au lieu de représenter l'homme soumis, comme un être passif, à l'action des corps extérieurs, il convenait mieux de l'envisager comme créature indépendante et faisant servir la nature entière à la satisfaction de ses besoins. Dès lors l'hygiène ne procéda plus de la matière à l'homme, mais de l'homme à la matière, elle devint *physiologique*; le développement de la doctrine de M. Broussais n'a

pas peu contribué à faire prévaloir ce système; M. Rostan a pensé devoir suivre les mêmes errements, et M. Londe n'a cru pouvoir mieux faire que de prendre pour base de son ouvrage l'enchaînement des fonctions, tel qu'il est exposé dans le livre de M. Adelon; enfin l'hygiène n'a plus seulement pour objet la conservation de l'homme, elle doit comprendre le perfectionnement de ses facultés; ce n'est plus simplement l'art de conserver la santé, c'est encore celui de diriger les organes dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous reconnattons volontiers l'excellence de ce point de vue, lorsqu'il s'agira de prendre l'homme au sein de sa mère pour établir successivement ses relations avec le monde extérieur; mais, pour nous, le but est tout différent: nous prenons, et nous devons prendre l'individu à l'état parfait, heureux si nous pouvons le placer et le maintenir dans des conditions qui lui permettent de conserver ses facultés acquises; nos attributions se bornent à préserver l'homme de mer des agressions morbides qui l'assiègent en foule; à d'autres appartient le soin de le perfectionner; pour nous, enfin, l'hygiène est, dans son acception rigoureuse, l'*art pur et simple de conserver la santé*.

Lorsqu'on peut choisir à volonté, parmi les produits de la création, ceux qu'on désire mettre en rapport avec l'individu, il est permis d'envisager celui-ci comme l'heureux dominateur de tous ces êtres créés, soi-disant, pour servir ses organes; mais pour nous, le cadre est restreint et la marche toute tracée: nous subissons le joug des nécessités que l'homme s'est imposées lui-même en s'arrogeant l'empire des mers: un vaisseau fragile, une atmosphère méphitique, des vêtements grossiers, une nourriture moins délicate encore, des exercices pénibles, des émotions douloureuses, tel est le triste cercle où nous sommes renfermés. Il nous faut faire abstraction de ces exigences imposées par la variété des constitutions, des goûts, des âges, etc.; l'individu robuste

et celui dont l'organisme succombe, l'homme endurci contre la peine et celui dont l'éducation molle réclame des douceurs, l'adulte vigoureux et l'enfant débile, tous subiront les mêmes lois. « Les marins, dit M. Reynaud, doivent être considérés » comme une grande réunion d'hommes soumis aux mêmes » influences atmosphériques, nourris des mêmes aliments, » vêtus de la même manière, exposés aux mêmes fatigues, » aux mêmes privations, aux mêmes dangers. Séparés du » reste de la société, ils passent leur vie sur un élément semé » d'écueils et presque toujours soulevé contre eux. Ils éprou- » vent des transitions subites du froid au chaud, du sec à » l'humide, de la joie à la crainte, à la terreur, du repos aux » travaux les plus fatigants, de l'abondance aux privations les » plus rudes; ils vivent éloignés de tous les objets de leurs af- » fections. Cet ensemble de circonstances doit amener une » manière d'être et des dispositions aux maladies différentes, et » nécessiter une méthode prophylactique particulière. » (Thèse, 1810).

Nous nous écarterons cependant un peu de la marche classique, pour suivre un ordre que nous croyons tout rationnel : c'est celui dans lequel les notions doivent arriver à l'esprit du médecin navigateur. Déjà nous l'avons instruit de la législation qui régit la matière, il sait quelles attributions lui sont réservées; nous allons maintenant établir ses rapports avec les objets qu'il doit connaître. La première chose qui se présente, c'est *la mer*, vaste théâtre où va se dérouler sa nouvelle existence, puis le *navire* qu'il doit habiter. Nous lui ferons faire connaissance avec ses futurs commensaux, en traçant l'histoire physiologique de *l'homme de mer* dans les diverses conditions; il apprendra là quelles sont les qualités auxquelles il faut s'attacher dans le choix des hommes dont il doit être appelé à juger l'aptitude au métier de marin. Il ne suffit pas de posséder les usages du monde et les lumières du médecin, il faut encore savoir la ligne de conduite qu'il con-

vient de suivre avec les individus de trempe particulière dont il va subir le contact : c'est ce que nous tâcherons de définir en retraçant les qualités nécessaires au *chirurgien de la marine* dont nous spécifierons les *rapports avec les matelots*, puis *avec les officiers*. Le *chirurgien du commerce* sera le texte d'un article particulier.

Nous entrons ensuite dans l'hygiène proprement dite, en exposant les propriétés de *l'atmosphère maritime*, ses *influences* sur l'individu, et les *conséquences hygiéniques* qui en découlent. Nous passons à *l'atmosphère des navires* qui présente des considérations toutes particulières; nous n'avons rien à dire de ses influences qui sont essentiellement morbides, et qui trouveront place dans la pathologie; mais il nous importe, dès à présent, de pourvoir aux *moyens de prévenir et de corriger les vices de l'atmosphère des navires*. Nous arrivons alors aux soins qu'exige l'homme en particulier, sous le rapport des *vêtements*, des *aliments*, des *boissons*, des *exercices*, puis des *excrétions naturelles* dont les variations dépendent des circonstances précédentes; enfin des *impressions morales* que nous faisons suivre d'un aperçu médico-philosophique sur le *régime pénal des marins*. Nous terminons par quelques considérations sur *l'acclimatement* dont les effets résident dans les modifications que subissent ou doivent subir les lois hygiéniques établies. Si cet ordre est jugé peu philosophique, on conviendra, du moins, qu'il est logique et facile à saisir; or c'est tout ce que nous avons recherché.